

## ANIMATION DE BASSIN -CPE-

**BASSIN** : CHER

**Date** : 24/05/18

**Réunion n°**:3

**Rédigé par** : Stéphanie Parquet-Gogos et Aurélie Willay

### *Relevé de conclusions*

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p><u>Ordre du jour : matin :</u></p> <p><b><i>Les devoirs :<br/>accompagnement et<br/>autonomie de l'élève</i></b></p> | <p><u>Comment passer de la simple surveillance à l'accompagnement du travail personnel de l'élève ?</u></p> <p>Sous certaines conditions les devoirs ont un intérêt : ils développent la discipline personnelle et l'engagement de l'élève, plus encore si les parents s'investissent dans le suivi. Ils sont bénéfiques s'ils réinterrogent les contenus vus en classe. Les parents sont en forte attente des devoirs bien que ce n'est pas la quantité qui compte mais c'est la régularité et l'adaptation au niveau de l'élève. Un certain nombre de textes posent les enjeux pour la réussite des élèves : favoriser l'autonomie, répondre à leurs besoins, et pour le CPE s'impliquer dans le pédagogique au côté de l'enseignant<sup>1</sup>. Plusieurs leviers : intégrer l'accompagnement au travail personnel au projet Vie Scolaire, responsabiliser les AED (fiches de postes) et s'appuyer sur les instances (cvi, conseil pédagogique). M. Khellad évoque les mises en œuvre possibles en établissement.</p> | <p>Intervenant :</p> <p><b>Jamal Khellad,</b><br/>IPR EVS<br/>Référént<br/>académique<br/>« devoirs faits »</p> |
|---|---|---|

<sup>1</sup> Référentiel Métier CPE (juill 2013) pose les enjeux pour les CPE.

Vademecum « devoirs faits » Eduscol 2018.

Décret Assistant Pédagogique juin 2003.

|   |  |   |
|---|--|---|
|   | Focale « devoirs faits » : sur volontariat des parents, l'élève peut bénéficier d'une aide appropriée. Le chef d'établissement communique l'information aux familles.  |   |
| <p><u>Ordre du jour après-midi :</u></p> <p><b>« devoirs faits », « devoirs utiles » : attendus scolaires, résultats de la recherche et mise en œuvre</b></p> | <p>A quoi sert les devoirs : André tricot chercheur à l'ESPE de Toulouse<br/> <a href="https://www.dailymotion.com/video/x690psf">https://www.dailymotion.com/video/x690psf</a></p> <p>laboratoire travail et cognition s'interroge :<br/>         Quels problèmes posent les devoirs ?<br/>         Comment aider les élèves et les familles<br/>         Pourquoi, quand et comment les évaluer ?</p> <p>De même: A quoi sert l'Ecole ?<br/> <a href="https://www.youtube.com/watch?v=q5e3ZyqWE4Q">https://www.youtube.com/watch?v=q5e3ZyqWE4Q</a></p> <p>Le groupe de CPE a exprimé sa satisfaction sur l'apport et l'animation de l'après-midi. L'échange sur le contenu des extraits de conférence a été profitable.</p> <p>Perspectives 2018 :</p> <p>L'animation socio-éducative: appropriation du lieu, investissement pour les pairs, soirée sans alcool, flac, journées thématiques, bal de fin, vie de l'établissement</p> <p>Le cercle restauratif, communication non violente, conseils coopératifs<br/>         Instances établissements (CVC, CVL, autres instances) et liaison collège- lycée,<br/>         Egalité Filles-Garçons</p> | <p>Intervenante :</p> <p>Conférence André Tricot<br/>         Eduscol, ESPE<br/>         Toulouse</p> <p><b>Stéphanie Duclos</b><br/>         CPE<br/>         Formatrice<br/>         académique</p> |

**Taux de présence : 48%** (réunion bassin Perdir même jour)

**Annexes :** *(liste des pièces jointes)*

**Contribution au site :** *Rubrique(s) concernée(s)*

**Perspective prochaine Réunion**

Compte rendu validé par M. Khellad le 29/06/2018